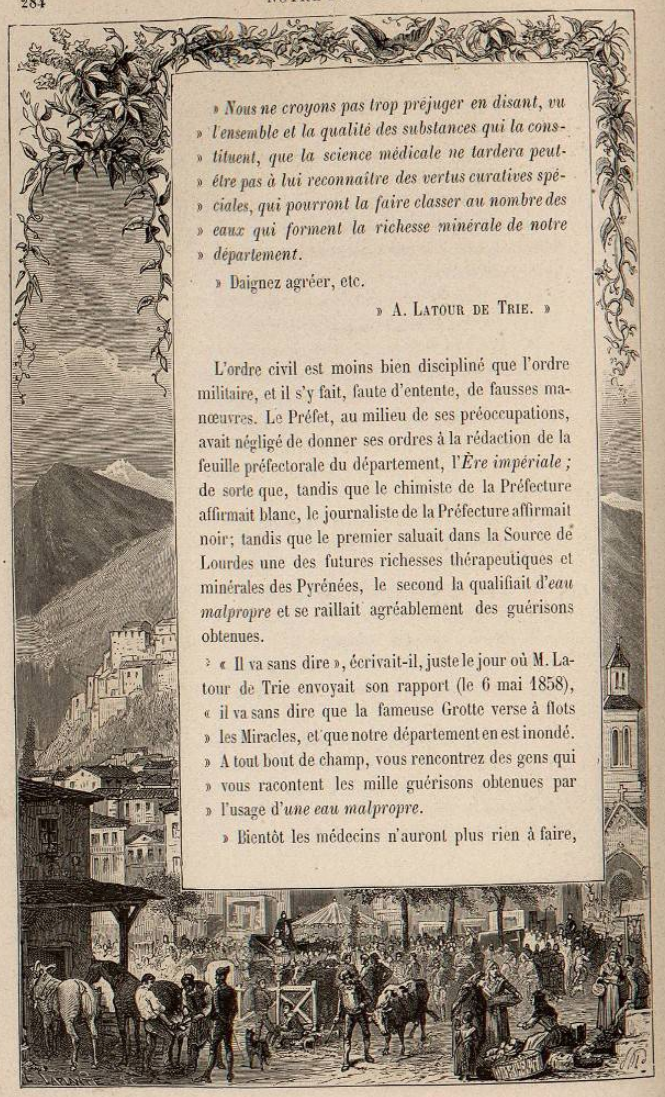

» *Nous ne croyons pas trop préjuger en disant, vu* » *l'ensemble et la qualité des substances qui la cons-* » *tituent, que la science médicale ne tardera peut-* » *être pas à lui reconnaître des vertus curatives spé-* » *ciales, qui pourront la faire classer au nombre des* » *eaux qui forment la richesse minérale de notre* » *département.*

» Daignez agréer, etc.

» A. Latour de Trie. »

L'ordre civil est moins bien discipliné que l'ordre militaire, et il s'y fait, faute d'entente, de fausses manœuvres. Le Préfet, au milieu de ses préoccupations, avait négligé de donner ses ordres à la rédaction de la feuille préfectorale du département, l'*Ère impériale ;* de sorte que, tandis que le chimiste de la Préfecture affirmait blanc, le journaliste de la Préfecture affirmait noir; tandis que le premier saluait dans la Source de Lourdes une des futures richesses thérapeutiques et minérales des Pyrénées, le second la qualifiait d'*eau malpropre* et se raillait agréablement des guérisons obtenues.

[2] « Il va sans dire », écrivait-il, juste le jour où M. Latour de Trie envoyait son rapport (le 6 mai 1858), « il va sans dire que la fameuse Grotte verse à flots » les Miracles, et que notre département en est inondé. » A tout bout de champ, vous rencontrez des gens qui » vous racontent les mille guérisons obtenues par » l'usage d'*une eau malpropre*.

» Bientôt les médecins n'auront plus rien à faire,

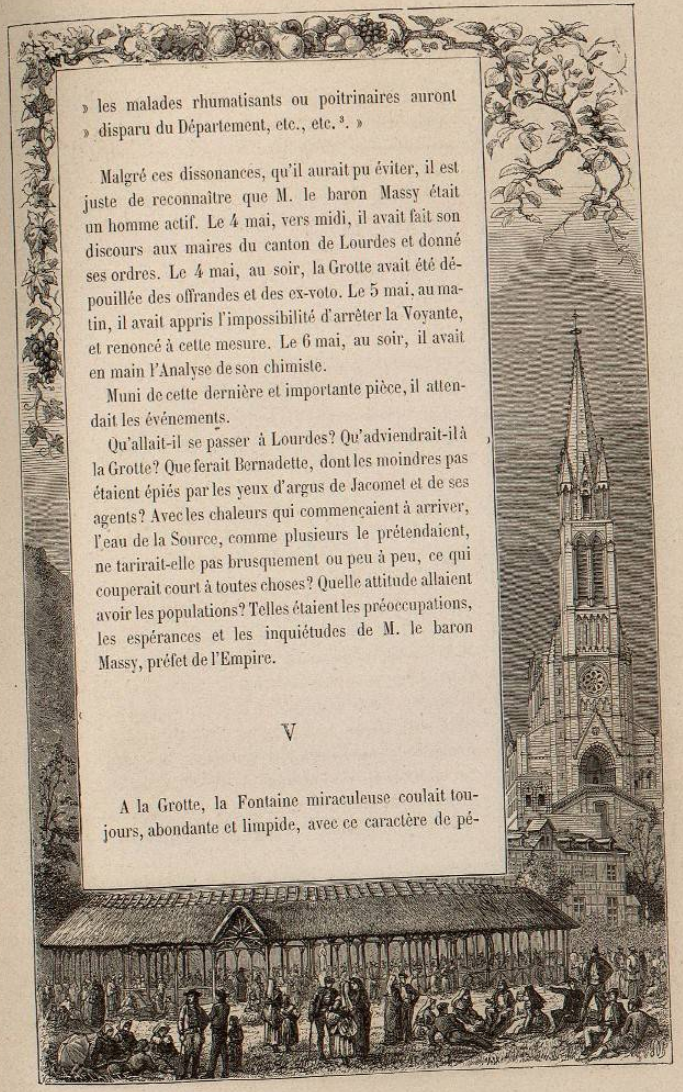

» les malades rhumatisants ou poitrinaires auront » disparu du Département, etc., etc.[3]. »

Malgré ces dissonances, qu'il aurait pu éviter, il est juste de reconnaître que M. le baron Massy était un homme actif. Le 4 mai, vers midi, il avait fait son discours aux maires du canton de Lourdes et donné ses ordres. Le 4 mai, au soir, la Grotte avait été dépouillée des offrandes et des ex-voto. Le 5 mai, au matin, il avait appris l'impossibilité d'arrêter la Voyante, et renoncé à cette mesure. Le 6 mai, au soir, il avait en main l'Analyse de son chimiste.

Muni de cette dernière et importante pièce, il attendait les événements.

Qu'allait-il se passer à Lourdes? Qu'adviendrait-il à la Grotte? Que ferait Bernadette, dont les moindres pas étaient épiés par les yeux d'argus de Jacomet et de ses agents? Avec les chaleurs qui commençaient à arriver, l'eau de la Source, comme plusieurs le prétendaient, ne tarirait-elle pas brusquement ou peu à peu, ce qui couperait court à toutes choses? Quelle attitude allaient avoir les populations? Telles étaient les préoccupations, les espérances et les inquiétudes de M. le baron Massy, préfet de l'Empire.

V

A la Grotte, la Fontaine miraculeuse coulait toujours, abondante et limpide, avec ce caractère de pé-

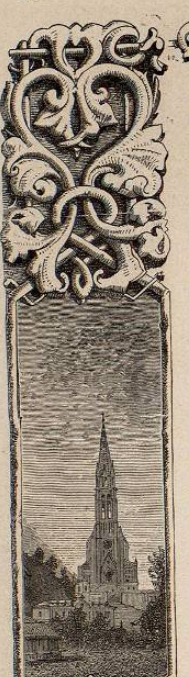

rennité tranquille, que l'on remarque dans les belles sources qui jaillissent des rochers.

L'Apparition surnaturelle ne cessait de s'affirmer de tous côtés par des bienfaits éclatants.

Tantôt rapide comme l'éclair qui fend la nue, tantôt lente comme la lumière de l'aurore qui se lève et grandit rayon par rayon, la grâce de Dieu continuait de descendre visiblement et invisiblement sur les multitudes.

Nous ne pouvons parler que des grâces visibles.

A six ou sept kilomètres de Lourdes, à Loubajac, vivait une brave femme, une paysanne, jadis rude au travail, qu'un accident avait condamnée depuis dix-huit mois à la plus pénible inaction. Elle se nommait Catherine Latapie-Chouat. En octobre 1856, étant montée sur un chêne pour abattre des glands, elle avait perdu l'équilibre et fait une chute violente, qui avait causé une forte luxation au bras droit et surtout à la main. La réduction, — disent le compte rendu et le procès-verbal que nous avons sous les yeux, — la réduction, opérée immédiatement et avec succès par un habile médecin, avait à peu près rétabli le bras dans l'état normal, sans pouvoir cependant le guérir d'une extrême faiblesse. Mais les soins les plus intelligents et les plus suivis échouèrent contre la rigidité des trois doigts les plus importants de la main. Le pouce, l'index et le médius demeurèrent absolument recourbés et paralysés, sans qu'il fût possible ni de les redresser ni de leur faire faire un seul mouvement. La malheureuse paysanne — encore jeune, car elle avait

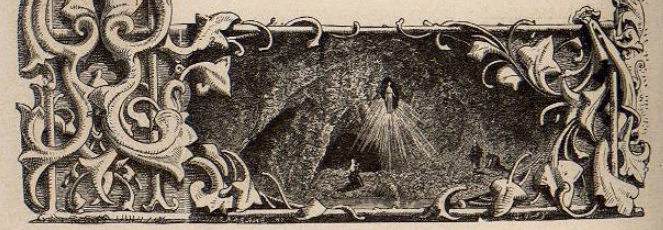

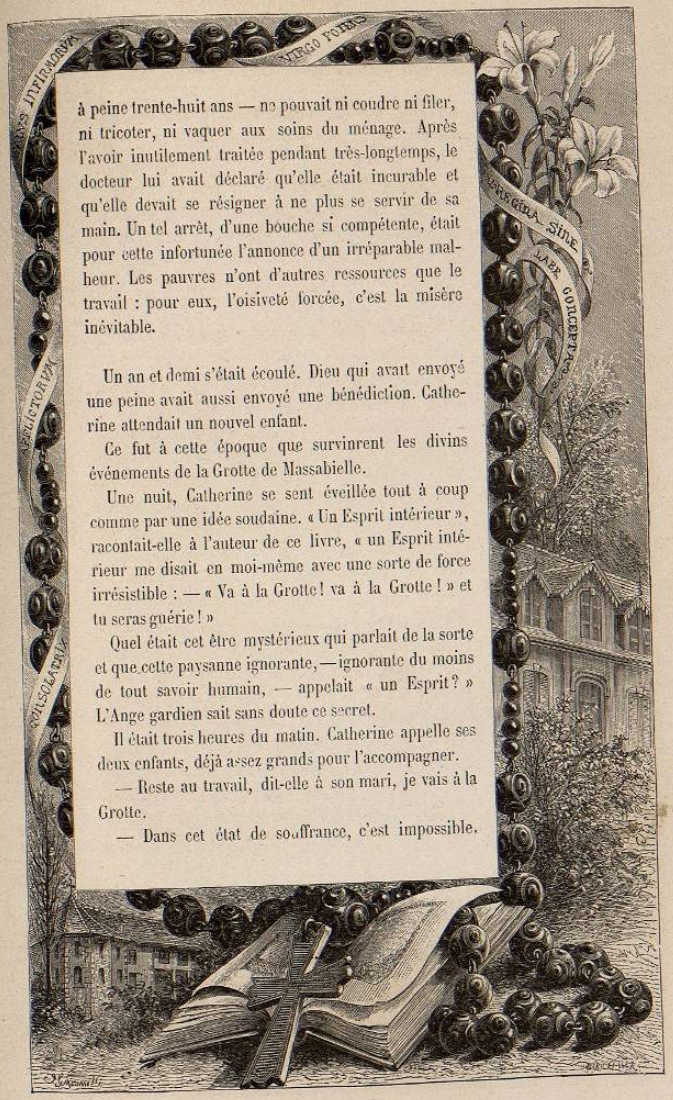

à peine trente-huit ans — ne pouvait ni coudre ni filer, ni tricoter, ni vaquer aux soins du ménage. Après l'avoir inutilement traitée pendant très-longtemps, le docteur lui avait déclaré qu'elle était incurable et qu'elle devait se résigner à ne plus se servir de sa main. Un tel arrêt, d'une bouche si compétente, était pour cette infortunée l'annonce d'un irréparable malheur. Les pauvres n'ont d'autres ressources que le travail : pour eux, l'oisiveté forcée, c'est la misère inévitable.

Un an et demi s'était écoulé. Dieu qui avait envoyé une peine avait aussi envoyé une bénédiction. Catherine attendait un nouvel enfant.

Ce fut à cette époque que survinrent les divins événements de la Grotte de Massabielle.

Une nuit, Catherine se sent éveillée tout à coup comme par une idée soudaine. « Un Esprit intérieur », racontait-elle à l'auteur de ce livre, « un Esprit intérieur me disait en moi-même avec une sorte de force irrésistible : — « Va à la Grotte ! va à la Grotte ! » et tu seras guérie ! »

Quel était cet être mystérieux qui parlait de la sorte et que cette paysanne ignorante, — ignorante du moins de tout savoir humain, — appelait « un Esprit ? » L'Ange gardien sait sans doute ce secret.

Il était trois heures du matin. Catherine appelle ses deux enfants, déjà assez grands pour l'accompagner.

— Reste au travail, dit-elle à son mari, je vais à la Grotte.

— Dans cet état de souffrance, c'est impossible.

reprend-il : aller à Lourdes et revenir, c'est une course de trois fortes lieues.

— Tout est possible. Je vais guérir.

Nulle objection ne la put retenir. Elle partit avec ses deux enfants. Il faisait un beau clair de lune. Le silence redoutable de la nuit, parfois troublé çà et là par des bruits inconnus ; la solitude profonde de ces campagnes, vaguement éclairées et peuplées de formes indécises, effrayaient les enfants. Ils tremblaient et s'arrêtaient à chaque pas, mais Catherine les rassurait. Elle n'avait nulle peur et sentait qu'elle marchait vers la Vie.

Elle arriva à Lourdes à la naissance du jour. Elle rencontra Bernadette. Quelqu'un lui apprit que c'était la Voyante. Catherine ne répondit point ; mais, s'avançant vers l'enfant bénie du Seigneur et aimée de Marie, elle lui toucha humblement la robe. Puis elle continua son chemin vers les Roches Massabielle, où, malgré l'heure matinale, une multitude de pèlerins se trouvaient déjà réunis et agenouillés.

Catherine et ses enfants s'agenouillent aussi et prient.

Et, après avoir prié, Catherine se lève et va baigner paisiblement sa main dans l'eau merveilleuse.

Et aussitôt ses doigts se redressent. Et aussitôt ses doigts s'assouplissent et revivent. La Vierge divine venait de guérir l'incurable.

Que fait Catherine ? Catherine n'est point surprise. Catherine ne pousse pas un cri, mais elle retombe à genoux et rend grâces à Marie et à Dieu. Pour la

première fois depuis dix-huit mois, elle prie à mains jointes, et croise avec ses autres doigts ses doigts ressuscités.

Elle resta ainsi longtemps absorbée dans un acte de reconnaissance. De tels moments sont doux ; l'âme se complaît à s'y oublier, et il semble qu'on soit dans le Paradis retrouvé.

De violentes souffrances rappelèrent brusquement à Catherine qu'elle était encore sur la terre, sur cette terre de gémissements et de pleurs où la malédiction portée à l'origine contre la femme coupable, mère du genre humain, n'a pas cessé de peser sur son innombrable postérité. . . .

Elle tressaille, elle comprend que le temps lui manque pour se rendre jusqu'à Lourdes, et elle regarde un instant cette foule avec une terreur pleine d'angoisses.

Mais cette terreur ne dura pas.

Catherine se retourna vers la Vierge souveraine à qui tout obéit.

— Bonne Mère, lui dit-elle avec simplicité, Vous qui venez de m'obtenir une si grande grâce, épargnez toute confusion à votre servante ; et, encore une fois, commandez à la Nature.

Et aussitôt toutes les douleurs s'apaisèrent ; et l'Esprit, cet Esprit intérieur dont elle nous parlait et que nous croyons être l'Ange gardien, lui fit entendre sa voix :

— Sois tranquille, va avec confiance, tu arriveras sans accident.

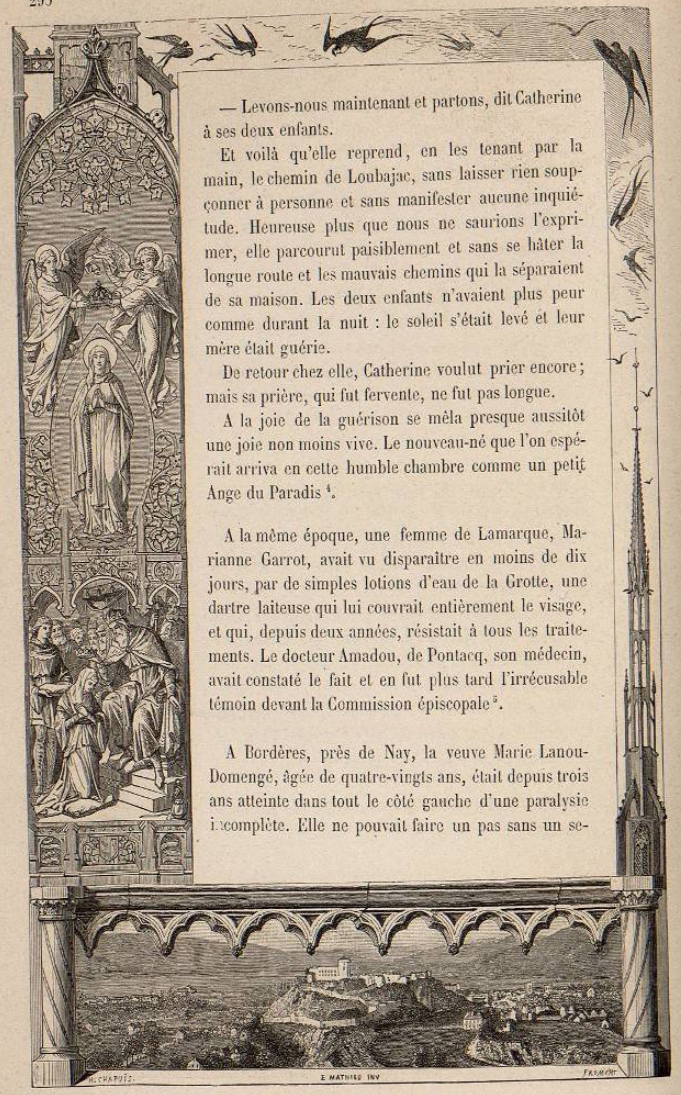

— Levons-nous maintenant et partons, dit Catherine à ses deux enfants.

Et voilà qu'elle reprend, en les tenant par la main, le chemin de Loubajac, sans laisser rien soupçonner à personne et sans manifester aucune inquiétude. Heureuse plus que nous ne saurions l'exprimer, elle parcourut paisiblement et sans se hâter la longue route et les mauvais chemins qui la séparaient de sa maison. Les deux enfants n'avaient plus peur comme durant la nuit : le soleil s'était levé et leur mère était guérie.

De retour chez elle, Catherine voulut prier encore; mais sa prière, qui fut fervente, ne fut pas longue.

A la joie de la guérison se mêla presque aussitôt une joie non moins vive. Le nouveau-né que l'on espérait arriva en cette humble chambre comme un petit Ange du Paradis [4].

A la même époque, une femme de Lamarque, Marianne Garrot, avait vu disparaître en moins de dix jours, par de simples lotions d'eau de la Grotte, une dartre laiteuse qui lui couvrait entièrement le visage, et qui, depuis deux années, résistait à tous les traitements. Le docteur Amadou, de Pontacq, son médecin, avait constaté le fait et en fut plus tard l'irrécusable témoin devant la Commission épiscopale [5].

A Bordères, près de Nay, la veuve Marie Lanou-Domengé, âgée de quatre-vingts ans, était depuis trois ans atteinte dans tout le côté gauche d'une paralysie incomplète. Elle ne pouvait faire un pas sans un secours étranger, et elle était, par suite de son infirmité, incapable de tout travail.

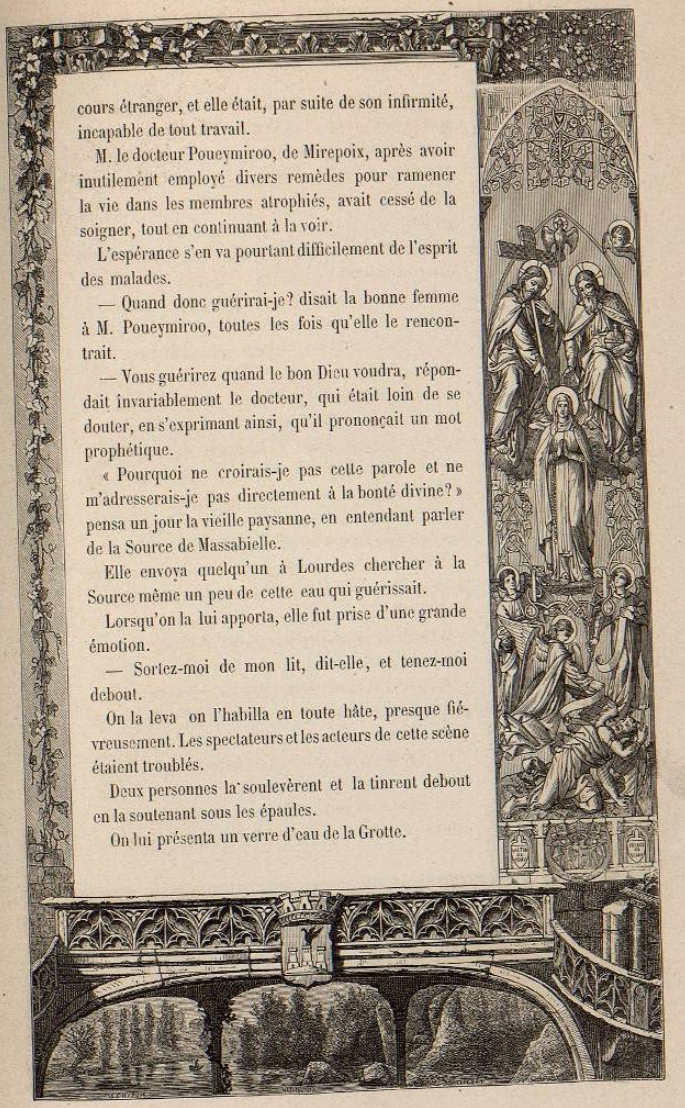

M. le docteur Poueymiroo, de Mirepoix, après avoir inutilement employé divers remèdes pour ramener la vie dans les membres atrophiés, avait cessé de la soigner, tout en continuant à la voir.

L'espérance s'en va pourtant difficilement de l'esprit des malades.

— Quand donc guérirai-je? disait la bonne femme à M. Poueymiroo, toutes les fois qu'elle le rencontrait.

— Vous guérirez quand le bon Dieu voudra, répondait invariablement le docteur, qui était loin de se douter, en s'exprimant ainsi, qu'il prononçait un mot prophétique.

« Pourquoi ne croirais-je pas cette parole et ne m'adresserais-je pas directement à la bonté divine? » pensa un jour la vieille paysanne, en entendant parler de la Source de Massabielle.

Elle envoya quelqu'un à Lourdes chercher à la Source même un peu de cette eau qui guérissait.

Lorsqu'on la lui apporta, elle fut prise d'une grande émotion.

— Sortez-moi de mon lit, dit-elle, et tenez-moi debout.

On la leva on l'habilla en toute hâte, presque fiévreusement. Les spectateurs et les acteurs de cette scène étaient troublés.

Deux personnes la soulevèrent et la tinrent debout en la soutenant sous les épaules.

On lui présenta un verre d'eau de la Grotte.

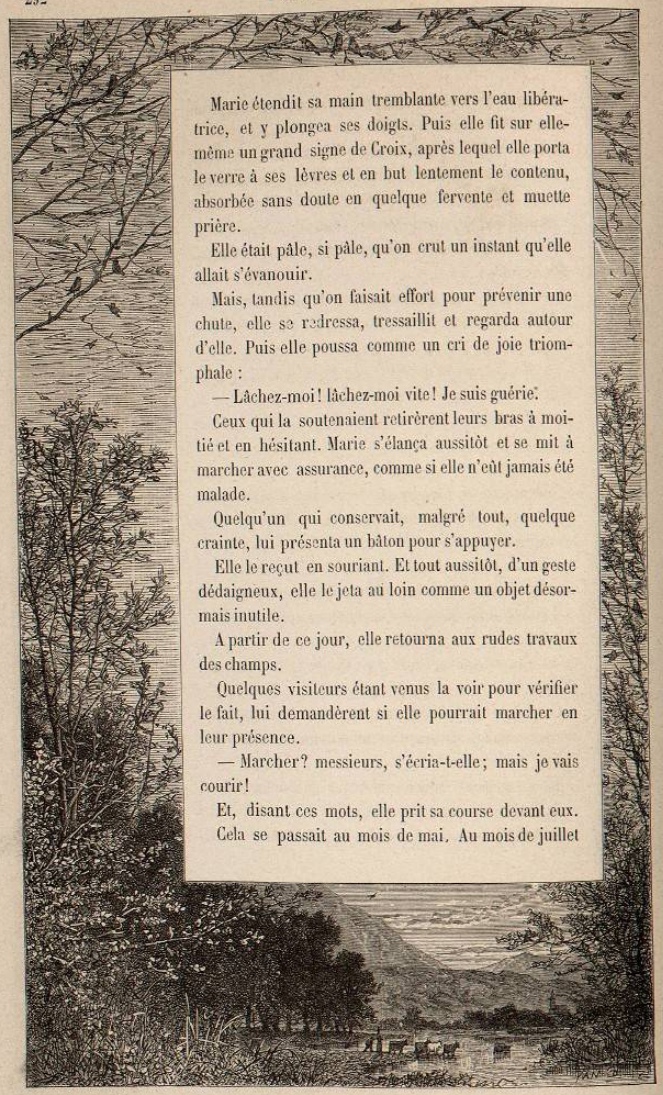

Marie étendit sa main tremblante vers l'eau libératrice, et y plongea ses doigts. Puis elle fit sur elle-même un grand signe de Croix, après lequel elle porta le verre à ses lèvres et en but lentement le contenu, absorbée sans doute en quelque fervente et muette prière.

Elle était pâle, si pâle, qu'on crut un instant qu'elle allait s'évanouir.

Mais, tandis qu'on faisait effort pour prévenir une chute, elle se redressa, tressaillit et regarda autour d'elle. Puis elle poussa comme un cri de joie triomphale :

— Lâchez-moi ! lâchez-moi vite ! Je suis guérie.

Ceux qui la soutenaient retirèrent leurs bras à moitié et en hésitant. Marie s'élança aussitôt et se mit à marcher avec assurance, comme si elle n'eût jamais été malade.

Quelqu'un qui conservait, malgré tout, quelque crainte, lui présenta un bâton pour s'appuyer.

Elle le reçut en souriant. Et tout aussitôt, d'un geste dédaigneux, elle le jeta au loin comme un objet désormais inutile.

A partir de ce jour, elle retourna aux rudes travaux des champs.

Quelques visiteurs étant venus la voir pour vérifier le fait, lui demandèrent si elle pourrait marcher en leur présence.

— Marcher ? messieurs, s'écria-t-elle ; mais je vais courir !

Et, disant ces mots, elle prit sa course devant eux.

Cela se passait au mois de mai. Au mois de juillet

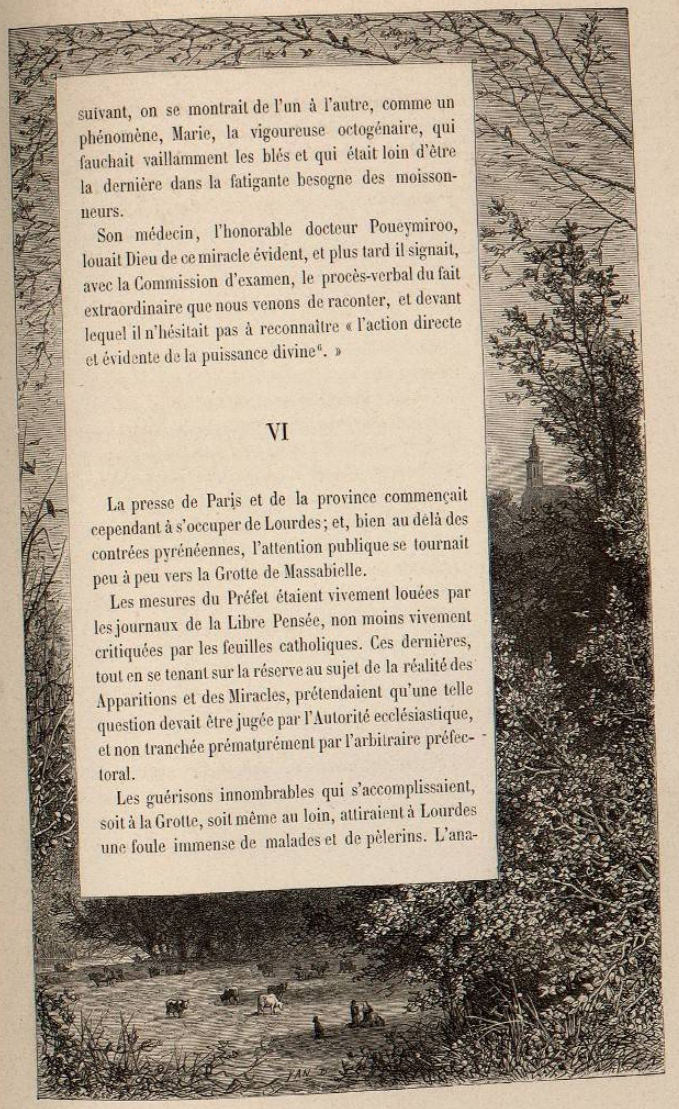

suivant, on se montrait de l'un à l'autre, comme un phénomène, Marie, la vigoureuse octogénaire, qui fauchait vaillamment les blés et qui était loin d'être la dernière dans la fatigante besogne des moissonneurs.

Son médecin, l'honorable docteur Poueymiroo, louait Dieu de ce miracle évident, et plus tard il signait, avec la Commission d'examen, le procès-verbal du fait extraordinaire que nous venons de raconter, et devant lequel il n'hésitait pas à reconnaître « l'action directe et évidente de la puissance divine[6]. »

VI

La presse de Paris et de la province commençait cependant à s'occuper de Lourdes ; et, bien au delà des contrées pyrénéennes, l'attention publique se tournait peu à peu vers la Grotte de Massabielle.

Les mesures du Préfet étaient vivement louées par les journaux de la Libre Pensée, non moins vivement critiquées par les feuilles catholiques. Ces dernières, tout en se tenant sur la réserve au sujet de la réalité des Apparitions et des Miracles, prétendaient qu'une telle question devait être jugée par l'Autorité ecclésiastique, et non tranchée prématurément par l'arbitraire préfectoral.

Les guérisons innombrables qui s'accomplissaient, soit à la Grotte, soit même au loin, attiraient à Lourdes une foule immense de malades et de pèlerins. L'ana-

lyse Latour de Trie et les prétendues propriétés minérales, reconnues à la Source nouvelle par la médecine officielle, ajoutaient encore au crédit de la Grotte et tendaient à y faire affluer ceux-là mêmes qui, pour guérir, ne comptaient que sur les seules forces de la Nature. D'un autre côté, la polémique, en passionnant les esprits, ajoutait à la multitude des croyants la multitude des curieux. Tous les moyens inventés par l'incrédulité tournaient directement contre le but qu'elle s'était proposé.

Par l'irrésistible pente des événements, pente fatale selon les uns, providentielle selon les autres, le concours que l'Autorité avait voulu arrêter prenait des proportions de plus en plus considérables. Et ce concours allait s'accélérant et se développant d'autant plus que, pour comble de male chance, les difficultés matérielles opposées aux voyages par les frimas de l'hiver avaient peu à peu disparu. On était déjà au mois de mai. Et les beaux jours de la saison printanière semblaient inviter les pèlerins à se rendre à la Grotte par tous les chemins fleuris qui courent çà et là à travers les bois, les prés et les vignes, dans ce pays d'abruptes montagnes, de coteaux verdoyants et d'ombreuses vallées.

Impuissant et dépité, le Préfet voyait grandir et s'universaliser ce soulèvement pacifique et prodigieux, qui portait des multitudes chrétiennes, sans cesse renaissantes, à aller s'agenouiller et boire au pied d'une roche déserte.

Les mesures déjà prises avaient, il est vrai, empêché

de donner à la Grotte l'aspect d'un oratoire, mais le fond des choses n'en était pas atteint. De toutes parts on accourait au lieu du Miracle.

Contrairement à l'espérance des Libres Penseurs, à la crainte des Fidèles, à l'attente de tous, aucun désordre, absolument aucun, ne se produisait dans ce mouvement inouï d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de croyants, d'incrédules, d'indifférents, de curieux. Une main invisible semblait protéger ces foules contre elles-mêmes, alors que, sans chef et sans guide, elles se précipitaient chaque jour au nombre de plusieurs milliers de pèlerins vers la Source miraculeuse.

La Magistrature, représentée par M. Dutour, et la Police, personnifiée dans M. Jacomet, considéraient avec stupeur cet étrange spectacle. Leur irritation s'en accroissait-elle? Nous ne savons. Toutefois, pour certains esprits, autoritaires à l'excès, l'aspect d'une multitude si merveilleusement ordonnée et paisible est une anomalie presque insultante et tout à fait révolutionnaire. Quand l'ordre se maintient de lui-même, tous les fonctionnaires, qui ne vivent que « pour maintenir l'ordre », éprouvent une vague inquiétude. Habitués à s'immiscer en tout au nom de la Loi, à discipliner, à commander, à requérir, à punir, à pardonner, à voir toutes choses et toutes gens relever de leur personne ou de leurs fonctions, ils ressentent en eux-mêmes je ne sais quoi d'éperdu devant une foule qui se passe d'eux et qui ne leur laisse aucun prétexte d'intervenir, de faire de l'importance et d'envahir sur sa liberté. Un tel ordre qui les annihile est le plus

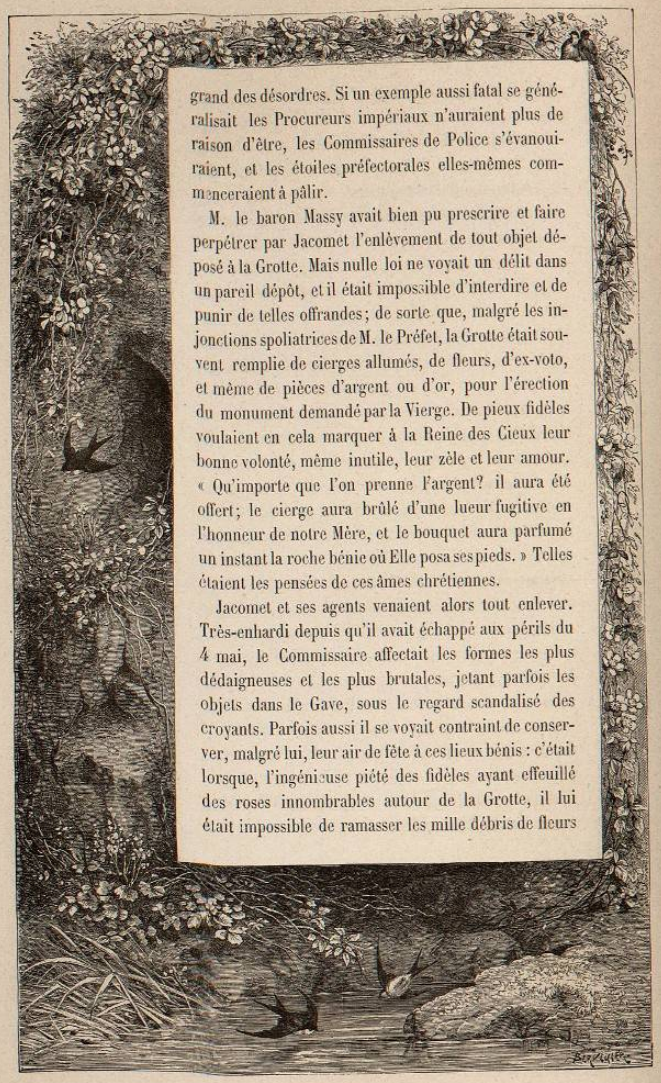

grand des désordres. Si un exemple aussi fatal se généralisait les Procureurs impériaux n'auraient plus de raison d'être, les Commissaires de Police s'évanouiraient, et les étoiles préfectorales elles-mêmes commenceraient à pâlir.

M. le baron Massy avait bien pu prescrire et faire perpétrer par Jacomet l'enlèvement de tout objet déposé à la Grotte. Mais nulle loi ne voyait un délit dans un pareil dépôt, et il était impossible d'interdire et de punir de telles offrandes; de sorte que, malgré les injonctions spoliatrices de M. le Préfet, la Grotte était souvent remplie de cierges allumés, de fleurs, d'ex-voto, et même de pièces d'argent ou d'or, pour l'érection du monument demandé par la Vierge. De pieux fidèles voulaient en cela marquer à la Reine des Cieux leur bonne volonté, même inutile, leur zèle et leur amour. « Qu'importe que l'on prenne l'argent? il aura été offert; le cierge aura brûlé d'une lueur fugitive en l'honneur de notre Mère, et le bouquet aura parfumé un instant la roche bénie où Elle posa ses pieds. » Telles étaient les pensées de ces âmes chrétiennes.

Jacomet et ses agents venaient alors tout enlever. Très-enhardi depuis qu'il avait échappé aux périls du 4 mai, le Commissaire affectait les formes les plus dédaigneuses et les plus brutales, jetant parfois les objets dans le Gave, sous le regard scandalisé des croyants. Parfois aussi il se voyait contraint de conserver, malgré lui, leur air de fête à ces lieux bénis : c'était lorsque, l'ingénieuse piété des fidèles ayant effeuillé des roses innombrables autour de la Grotte, il lui était impossible de ramasser les mille débris de fleurs

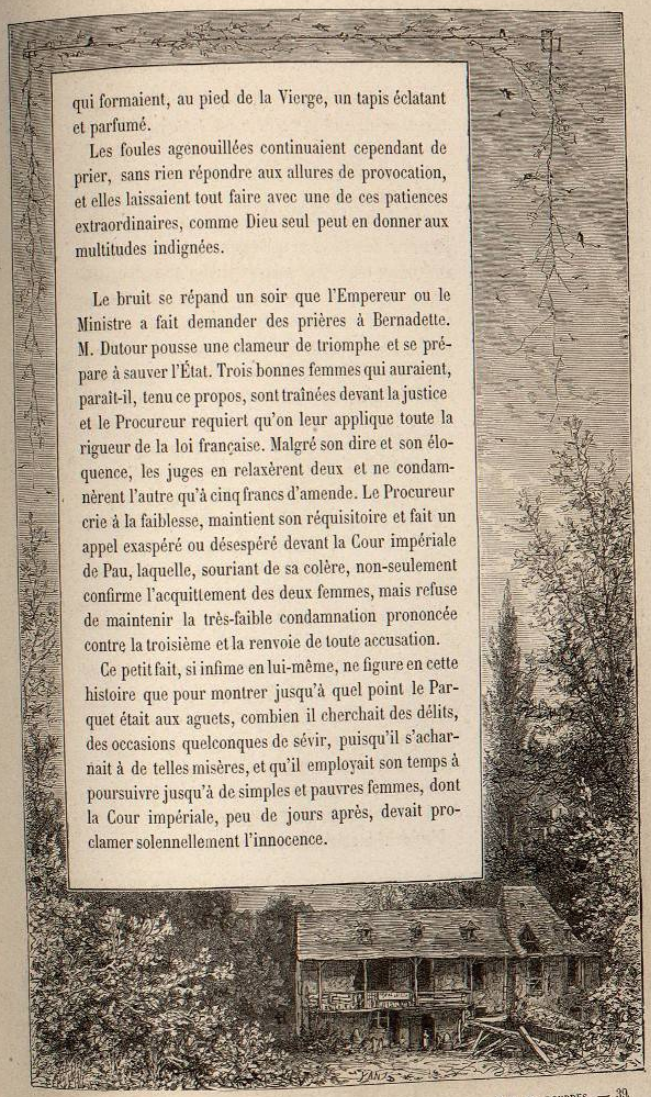

qui formaient, au pied de la Vierge, un tapis éclatant et parfumé.

Les foules agenouillées continuaient cependant de prier, sans rien répondre aux allures de provocation, et elles laissaient tout faire avec une de ces patiences extraordinaires, comme Dieu seul peut en donner aux multitudes indignées.

Le bruit se répand un soir que l'Empereur ou le Ministre a fait demander des prières à Bernadette. M. Dutour pousse une clameur de triomphe et se prépare à sauver l'État. Trois bonnes femmes qui auraient, paraît-il, tenu ce propos, sont traînées devant la justice et le Procureur requiert qu'on leur applique toute la rigueur de la loi française. Malgré son dire et son éloquence, les juges en relaxèrent deux et ne condamnèrent l'autre qu'à cinq francs d'amende. Le Procureur crie à la faiblesse, maintient son réquisitoire et fait un appel exaspéré ou désespéré devant la Cour impériale de Pau, laquelle, souriant de sa colère, non-seulement confirme l'acquittement des deux femmes, mais refuse de maintenir la très-faible condamnation prononcée contre la troisième et la renvoie de toute accusation.

Ce petit fait, si infime en lui-même, ne figure en cette histoire que pour montrer jusqu'à quel point le Parquet était aux aguets, combien il cherchait des délits, des occasions quelconques de sévir, puisqu'il s'acharnait à de telles misères, et qu'il employait son temps à poursuivre jusqu'à de simples et pauvres femmes, dont la Cour impériale, peu de jours après, devait proclamer solennellement l'innocence.

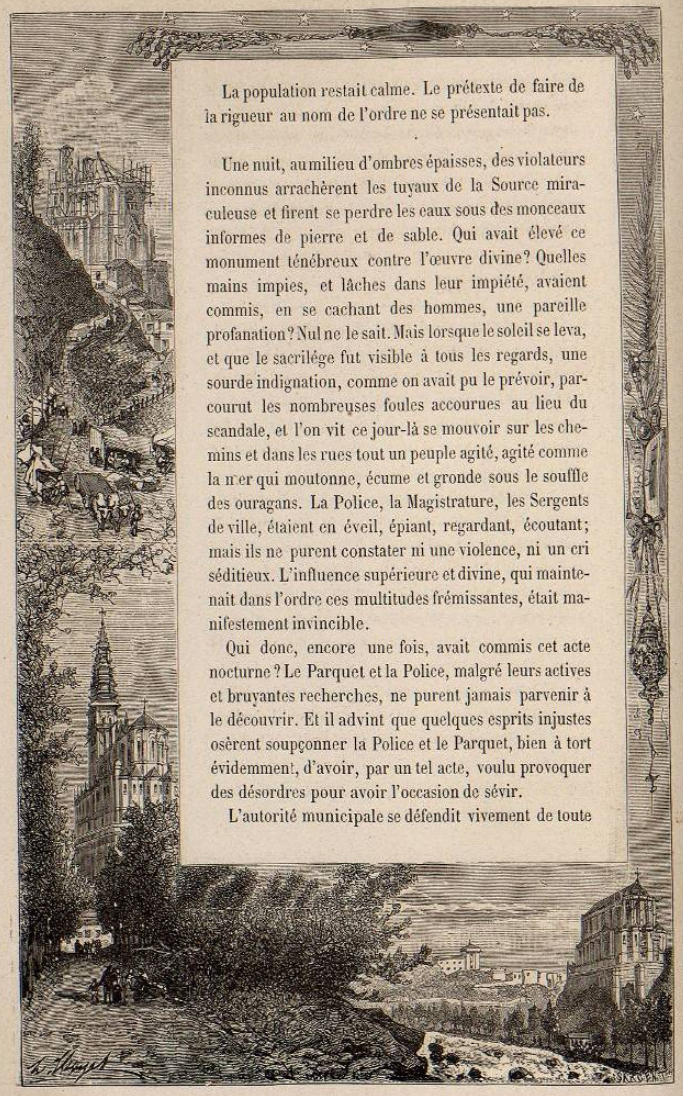

La population restait calme. Le prétexte de faire de la rigueur au nom de l'ordre ne se présentait pas.

Une nuit, au milieu d'ombres épaisses, des violateurs inconnus arrachèrent les tuyaux de la Source miraculeuse et firent se perdre les eaux sous des monceaux informes de pierre et de sable. Qui avait élevé ce monument ténébreux contre l'œuvre divine? Quelles mains impies, et lâches dans leur impiété, avaient commis, en se cachant des hommes, une pareille profanation? Nul ne le sait. Mais lorsque le soleil se leva, et que le sacrilége fut visible à tous les regards, une sourde indignation, comme on avait pu le prévoir, parcourut les nombreuses foules accourues au lieu du scandale, et l'on vit ce jour-là se mouvoir sur les chemins et dans les rues tout un peuple agité, agité comme la mer qui moutonne, écume et gronde sous le souffle des ouragans. La Police, la Magistrature, les Sergents de ville, étaient en éveil, épiant, regardant, écoutant; mais ils ne purent constater ni une violence, ni un cri séditieux. L'influence supérieure et divine, qui maintenait dans l'ordre ces multitudes frémissantes, était manifestement invincible.

Qui donc, encore une fois, avait commis cet acte nocturne? Le Parquet et la Police, malgré leurs actives et bruyantes recherches, ne purent jamais parvenir à le découvrir. Et il advint que quelques esprits injustes osèrent soupçonner la Police et le Parquet, bien à tort évidemment, d'avoir, par un tel acte, voulu provoquer des désordres pour avoir l'occasion de sévir.

L'autorité municipale se défendit vivement de toute

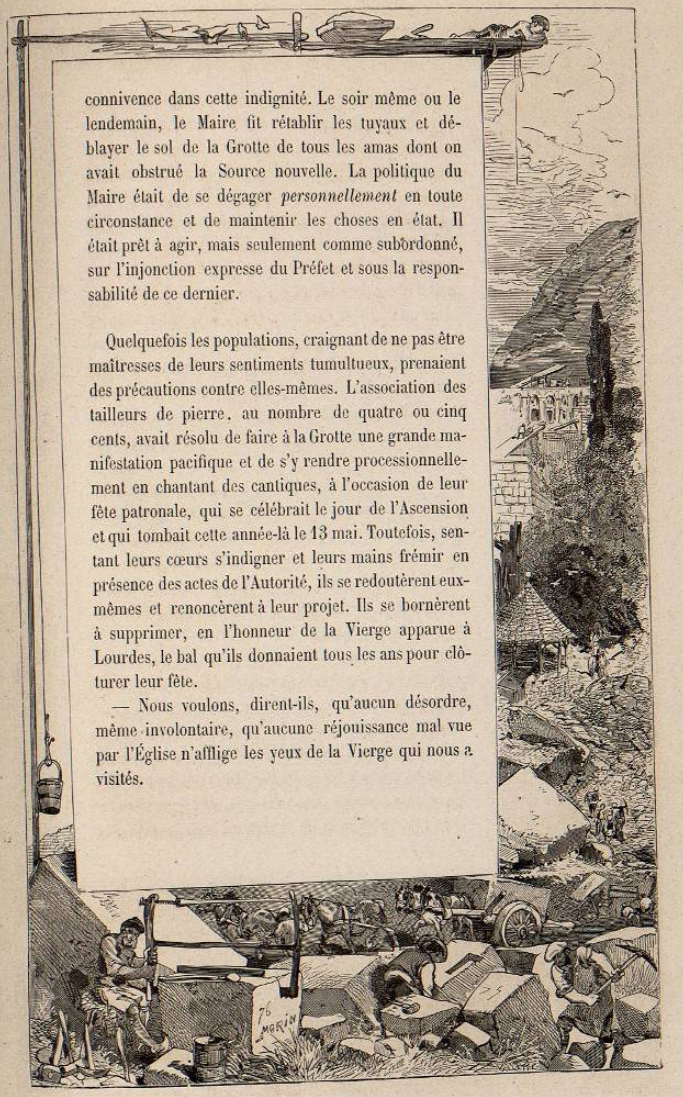

connivence dans cette indignité. Le soir même ou le lendemain, le Maire fit rétablir les tuyaux et déblayer le sol de la Grotte de tous les amas dont on avait obstrué la Source nouvelle. La politique du Maire était de se dégager *personnellement* en toute circonstance et de maintenir les choses en état. Il était prêt à agir, mais seulement comme subordonné, sur l'injonction expresse du Préfet et sous la responsabilité de ce dernier.

Quelquefois les populations, craignant de ne pas être maîtresses de leurs sentiments tumultueux, prenaient des précautions contre elles-mêmes. L'association des tailleurs de pierre, au nombre de quatre ou cinq cents, avait résolu de faire à la Grotte une grande manifestation pacifique et de s'y rendre processionnellement en chantant des cantiques, à l'occasion de leur fête patronale, qui se célébrait le jour de l'Ascension et qui tombait cette année-là le 13 mai. Toutefois, sentant leurs cœurs s'indigner et leurs mains frémir en présence des actes de l'Autorité, ils se redoutèrent eux-mêmes et renoncèrent à leur projet. Ils se bornèrent à supprimer, en l'honneur de la Vierge apparue à Lourdes, le bal qu'ils donnaient tous les ans pour clôturer leur fête.

— Nous voulons, dirent-ils, qu'aucun désordre, même involontaire, qu'aucune réjouissance mal vue par l'Église n'afflige les yeux de la Vierge qui nous a visités.